

# JOURNAL DE PRESSE

Octobre 2021



**Les Assises des Déchets organisent leur 16<sup>e</sup> édition les 12 et 13 janvier 2022**

*« L'avenir n'est pas ce qui va nous arriver, mais ce que nous allons faire »*

Henri BERGSON,  
philosophe français du 19<sup>e</sup> siècle

La conscience écologique citoyenne s'accroît et prend de plus en plus de place dans le débat public et politique. Celle-ci est à l'origine d'actions individuelles, engendrant des actions collectives et des changements à grande échelle. La 16<sup>e</sup> édition des Assises des Déchets, par ses problématiques abordées, ses participants et ses partenaires s'inscrit dans ce processus.

**La vision de Thierry MEUNIER,  
président de l'association  
Assises Nationales des Déchets.**

p2

**La gestion des déchets,  
un sujet majeur de la  
transition écologique**

> La gestion des déchets en France.  
> Chiffres clés sur la gestion des déchets en France.

p4

**L'édition 2022 placée sous le  
signe de l'interpellation**

> 2 jours de rencontres, ateliers, débats.  
> Les Assises des Déchets en chiffres.

p5

**Le programme complet et  
détaillé**

> Zoom sur les 9 ateliers et les 2 séances plénières.

p6

**Le Speed-meeting, le rendez-  
vous de l'innovation**

> L'appel à projets (objectifs, catégories, calendrier).  
> Focus sur les lauréats 2019.

p8

# La vision

de Thierry MEUNIER, président de l'association Assises Nationales des Déchets



Thierry MEUNIER,  
président de l'association  
Assises Nationales des Déchets

traitement oblige paradoxalement à trouver des solutions de prise en charge qui vont à l'encontre même des volontés de mieux consommer, faire durer, réemployer, de trier et de recycler. On ne peut également ignorer aujourd'hui les déchets que l'on ne voit pas ou que nous ne voulons pas voir et dont nous portons tous la responsabilité : les microplastiques qui sortent de nos machines à laver, les masses innombrables de déchets en mer, ou maintenant les déchets dans l'espace... Il faut agir, plus vite, plus fort et inlassablement éduquer au respect des principes de préservation de la vie sur Terre, au bon sens, à la frugalité, à la modération des impacts, sans oublier de se donner les moyens de police et de justice à la hauteur des textes. Attention, il faut tout autant anticiper, coordonner, inciter voire obliger et ceci dans un système socio-économique de plus en plus complexe, ouvert au-delà de nos frontières.

Le plan est une spécialité française, mais en l'occurrence, après cet épisode épidémique qui nous a fortement déstabilisés à titre individuel, mais qui a aussi mis en exergue les fragilités et le défaut de souveraineté dans nos organisations, nos filières industrielles ou nos façons de consommer, c'est une disposition qui parce qu'elle a déjà fait ses preuves en France, va contribuer à faire mieux. C'est donc le plan de relance et ses conséquences en matière de consommation jusqu'aux déchets, au recyclage, à la préservation de la matière et de l'énergie, qui nous motive pour cette 16<sup>e</sup> édition.

Les Assises Nationales de Déchets ont l'immense avantage de réunir et confronter toutes les parties prenantes du déchet, qu'elles soient politiques, industrielles, collectivités, associatives, universitaires ou services de l'état. Elles

sont également interactives avec plus de 700 participants à Nantes et maintenant élargies par liaison internet. C'est notre chance pour rebondir et tendre vers un plan de relance version déchet et prévention des déchets, cohérent, ambitieux et réaliste y compris en matière économique et sociale.

Le programme de notre 16<sup>e</sup> édition abordera donc non seulement le plan de relance en séance plénière avec le ministre, mais également une seconde séance plénière en retour d'expérience du COVID 19 afin de préparer d'ores et déjà nos organisations à d'autres adversités sinon à plus de résilience. En ce qui concerne les ateliers du premier jour de congrès, nous souhaitons coller à cette urgence sur les bases suivantes : se désintoxiquer des plastiques et du jetable, gérer en local et cultiver la diversité des solutions, toujours agir le plus en amont possible, exiger des industriels et des metteurs sur le marché, éduquer et se donner en parallèle les moyens de police et de justice. Le speed meeting innovation, toujours très riche et plein de surprises, encore en attente de candidats pour une présentation libre et gratuite, sera pareillement orienté.

Enfin nous ne manquerons pas d'aborder comme à l'habitude, en séance comme dans les allées, les pauses ou les déjeuners, les actualités les plus récentes, comme par exemple les dernières incidences des orientations de la TGAP sur la taxation des contribuables, les complications induites par la conjonction d'incident climatique et le défaut de collecte des déchets comme à Marseille ces derniers jours, ou le prix de l'énergie...

## La capsule audio Assises des Déchets

« La manifestation du changement climatique est à nos portes »  
par Thierry MEUNIER,  
président de l'association Assises Nationales des Déchets

2. La 16<sup>e</sup> édition des Assises Nationales des Déchets est résolument placée sous le signe de l'interpellation. Il y a urgence et on ne peut se satisfaire des trente années de notre association, à la fois think tank et lanceur d'alerte avant l'heure. Beaucoup de choses ont été faites, nous partions de loin avec la première loi sur les déchets seulement en 1975 et le concept à l'époque innovant de « pollueur-payeur », suivis, depuis, d'un nombre de dispositions réglementaires toujours plus conséquent. Nous ne sommes pas allés assez vite et certainement pas d'un point de vue opérationnel. Beaucoup reste à faire. Les générations montantes commencent à nous le reprocher.

Personne ne peut plus ignorer que les manifestations du dérèglement climatique sont maintenant plus violentes, plus récurrentes, à nos portes. Elles sont même génératrices de volumes considérables de déchets dont le



# 16<sup>e</sup> Assises des déchets

12/13 JANVIER 2022 CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

PLUS RAPIDE. PLUS FORTE. PLUS SOLIDAIRE

## ENSEMBLE, ACCÉLÉRONS LA TRANSITION !



[www.assises-dechets.org](http://www.assises-dechets.org)



Organisées avec le réseau des BREAL, directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Sous l'égide du Ministère de la Transition écologique MTE

Avec le soutien de ADEME, CITEO, EDF, FRADE, PARRIS RECYCLAGE, SECHE ENVIRONNEMENT, SUEZ REV FRANCE, VEDIA

Avec le concours de la RÉGION PAYS DE LA LOIRE et de NANTES MÉTROPOLE





# La gestion des déchets, un sujet majeur de la transition écologique

## La gestion des déchets en France : recontextualisation

La gestion des déchets est au cœur des politiques environnementales et de la transition écologique globale. Celle-ci est une préoccupation à toutes les échelles de la société, locale, nationale et mondiale.

Les récents événements ont eu un impact fort sur les citoyens français. Il y a eu une prise de conscience collective sur l'urgence d'actions concrètes liées à la protection de l'environnement et plus précisément à la problématique du tri des déchets. La pratique du tri, mise en place depuis plusieurs années dans les communes se renforce et la notion de réduction des déchets prend corps. Selon une étude de 2020\* (\*source Suez/ .becoming), 34 % des Français ont modifié leurs habitudes en matière de réduction des déchets. La jeunesse est plus fortement impactée, ce sont 54 % des 18-24 ans qui ont modifié leur comportement. Pour agir, l'information est cruciale, or la moitié des Français estiment ne pas avoir assez de connaissances sur les comportements à avoir pour permettre une réduction des déchets. Les français souhaitent être informés pour agir, et que cette action soit à tous les niveaux. 80 % des personnes interrogées dans cette enquête souhaitent que les industriels réduisent l'utilisation d'emballage pour leurs produits.

4. Repenser la consommation, réduire les déchets et les utiliser au mieux dans la croissance d'une économie circulaire en plein essor, redéfinir le quotidien de chacun... La transition écologique se joue à tous les niveaux et dans toutes les strates de la société.

Au niveau législatif, le 11 février 2020 a été publiée la loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire (loi AGEC), avec une mise en œuvre pour 2021. Celle-ci se divise en quatre grandes thématiques qui sont l'information du consommateur, la lutte contre le gaspillage et le réemploi solidaire, la réduction de l'impact environnemental des plastiques et la responsabilité des producteurs. Le texte prévoit notamment de sortir progressivement du plastique jetable, de l'interdiction des pailles et couverts jetables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la fin de l'ensemble des emballages plastiques à usage unique avec comme objectif 2040.

Pour faire agir, délivrer l'information et rendre chaque Français actif est crucial. Les mesures prévoient de donner tous les éléments nécessaires à celui-ci pour que ses possibilités d'actions soient plus simples : harmonisation des modalités de tri, connaissance de l'équivalent de sa consommation internet et mobile en gaz à effet de serre. La question n'est pas seulement de savoir comment gérer les déchets, mais aussi comment faire en sorte de les réduire. L'obsolescence programmée est au cœur de ces problématiques. Entre 2015 et 2020, la quantité des déchets électriques et électroniques (D3E) produits chaque année a augmenté de 9,2 tonnes. (Global e-waste monitor 2020, ONU). Cette loi s'inscrit dans le plan de relance du gouvernement qui débloque 500 millions d'euros pour l'économie circulaire, et plus globalement dans une prise de conscience des citoyens.

Ces actions gouvernementales sont également liées aux nouvelles directives européennes et mondiales. Depuis le 1er janvier, les membres de l'Union Européenne ont interdiction d'exporter leurs déchets plastiques non triés ou dangereux vers les pays non-membres de l'OCDE. Virginijus Sinkevicius, le commissaire européen chargé de l'environnement, des océans et de la pêche avait déclaré : « Ces nouvelles règles indiquent clairement que l'UE assume la responsabilité des déchets qu'elle produit ».

Dans cette problématique globalisée, la 16<sup>e</sup> édition des Assises des Déchets est un événement de débats et d'innovation regroupant toutes les parties prenantes : organismes publics, privés et associations de niveau national ou local.



# L'édition 2022 placée sous le signe de l'interpellation

## 2 jours de rencontres, ateliers et débats

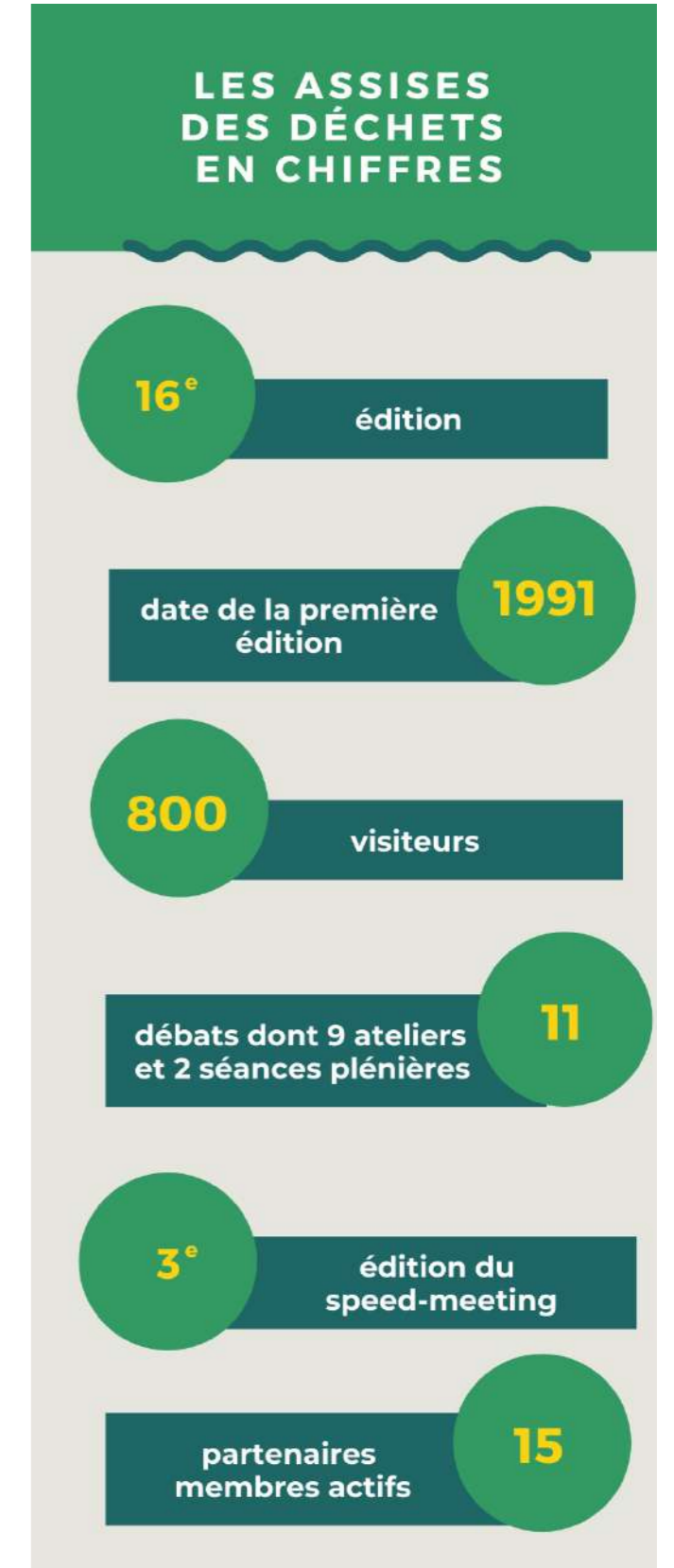
Depuis 30 ans, les Assises des Déchets sont un lieu de débats, de propositions, de rencontres et d'informations. Au fil des années, l'événement biennal, d'envergure nationale, est devenu un incontournable pour les acteurs du secteur, réunissant l'ensemble des parties prenantes du déchet. Durant deux jours, les Assises accueillent près de 800 personnes : collectivités locales, organismes publics, associations, entreprises privées impliqués dans la prévention, la gestion et le traitement des déchets, la valorisation de la matière ou de l'énergie, l'économie circulaire et le recyclage.

Reportée suite à la crise sanitaire, cette 16<sup>e</sup> édition se déroulera les mercredi 12 et jeudi 13 janvier 2022 à Nantes et sera sous le signe de l'interpellation. « Il y a urgence. Les nouvelles générations l'exigent. C'est le rôle des Assises de porter le débat là où ça compte, là où les acteurs de la filière rencontrent des difficultés, là où les questions économiques rejoignent les enjeux sociétaux et les nouvelles exigences » affirme Thierry MEUNIER, président de l'association Assises Nationales des Déchets.

Avec 9 ateliers et 2 séances plénières, ce rendez-vous majeur de la gestion des déchets sera l'occasion de débattre, s'informer, partager des solutions autour des déchets et de l'économie circulaire, sujets occupant une place de plus en plus importante dans la société. Cette édition se déroulera en présentiel, à la Cité des Congrès de Nantes, avec une possibilité de suivre les 2 séances plénières en streaming.



© Vincent Jacques





# Le programme complet et détaillé

Responsables politiques, collectivités, entreprises leaders et startups innovantes, associations, grands témoins pourront, durant deux jours, assister à 11 débats : 2 conférences plénières (re-transmises en streaming) et 9 ateliers techniques sur des problématiques d'actualité.

## 9 ateliers

### ATELIER 1 - SE DÉSINTOXIQUER DES PLASTIQUES

La découverte du plastique, son industrialisation pour de multiples utilisations, sa démocratisation à tous les secteurs d'activités ont révolutionné la société depuis un siècle et conduit à une consommation de masse, sans précédent depuis le début des années 2000. Le plastique est partout et la gestion de sa fin de vie est un souci environnemental majeur.

### ATELIER 2 - AVANT DE JETER

Lutter contre le gaspillage en consommant moins et mieux. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire amène de nouveaux objectifs : mieux informer les consommateurs, agir contre l'obsolescence programmée, lutter contre le gaspillage, interdire l'élimination des invendus non alimentaires et favoriser le réemploi solidaire ou la réparation.

### ATELIER 3 - DÉCHETS LOCAUX, ÉNERGIE LOCALE

La production d'énergie avec les déchets non recyclables : une affaire d'écologie industrielle et territoriale, aujourd'hui un enjeu pour la mise en place de réseaux d'énergie à l'échelle locale pour les territoires et pour les opérateurs déchets.

### ATELIER 4 - AVANTAGES REP !

La loi AGECE élargi le périmètre des REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) existantes, ouvre la voie à de nouvelles REP et réforme leur fonctionnement. Vingt-cinq familles de produits seront concernées à l'horizon 2025 contre quatorze avant la promulgation de la loi.

### ATELIER 5 - LES MULTIFACETTES DES BIODÉCHETS

La loi AGECE prévoit la généralisation du tri à la source, de la collecte séparée, de la valorisation des biodéchets en 2024. Face à cette nouvelle réglementation, comment se sont organisées les collectivités locales, quelles solutions et quelles modalités de communication ont-elles déployées ?

## 2 séances plénières

### SÉANCE PLÉNIÈRE 1 : ENSEMBLE ACCÉLÉRONS LA TRANSITION

Amorcée il y a quelques années par une prise de conscience aujourd'hui internationale, la transition écologique s'accélère. En France, après la loi anti-gaspillage fixant des objectifs pour réduire à la source les déchets, passer d'une société de l'usage unique au réemploi, développer le recyclage des déchets pour créer de la valeur dans les territoires et réduire la dépendance vis-à-vis des matières premières vierges, un plan de relance a été présenté en septembre 2020 visant à soutenir tous les acteurs économiques dans l'engagement vers des modèles durables et plus résilients.

### ATELIER 6 - LES INDUSTRIELS EN PREMIÈRE LIGNE

La production industrielle s'attache à une nouvelle chaîne de valeurs telles l'écoconception, la durée de vie des produits, le développement du recyclage, de nouvelles stratégies d'emballages et de distribution.

### ATELIER 7 - LA SOUVERAINETÉ C'EST AUSSI LES DÉCHETS

Les restrictions de la Chine aux importations de déchets ont conduit à réorienter les déchets vers d'autres pays d'Asie du Sud Est qui commencent eux aussi à prendre des mesures de restrictions.

### ATELIER 8 - LE DÉCHET ET LE DROIT

Depuis la loi de 1975 jusqu'aux directives européennes et au fil des différents décrets et arrêtés, la France est certainement le pays qui a le plus échafaudé de lois et de règlements et plus particulièrement encore en ce qui concerne les déchets.

### ATELIER 9 - LE FUTUR NON-DÉCHET : R&D

L'enjeu est de traiter aujourd'hui avec cohérence la vie des matériaux tout au long de leur chaîne de valeur : éco-conception, collecte et tri, anticipation de la valorisation ou du recyclage, des débouchés en intégrant tous les enjeux réglementaires, économiques, environnementaux.



© Vincent Jacques

### SÉANCE PLÉNIÈRE 2 : LA RÉSILIENCE DU SECTEUR DES DÉCHETS

La pandémie de COVID-19 a profondément modifié le paysage, les habitudes et les pratiques sanitaires comme économiques au sein de nos sociétés. Elle a créé des troubles légitimes au sein des personnels au plus près des métiers des déchets de soin voire ménagers mais également pour l'ensemble de la filière déchets, des perturbations importantes en matière de flux, de disponibilité des établissements de prise en charge, de traitement, de valorisation et d'exutoires.

16<sup>e</sup>

# Assises des déchets



**PLUS RAPIDE, PLUS FORTE, PLUS SOLIDAIRE : ENSEMBLE, ACCÉLÉRONS LA TRANSITION!**

**MERCREDI 12 JANVIER 2022**

8h45 • Café d'accueil

9h45 • Ouverture officielle des 16e Assises des Déchets

**Présentation des plans d'actions déchets de Nantes Métropole et de la Région Pays de la Loire**

**ATELIER 1  
SE DESINTOXIQUER  
DES PLASTIQUES**

10h30 à 12h00

**ATELIER 2  
AVANT DE JETER**

10h30 à 12h00

**ATELIER 3  
DECHETS LOCAUX,  
ENERGIE LOCALE**

10h30 à 12h00

12h15 • Déjeuner

**ATELIER 4  
AVANTAGES REP !**

14h00 à 15h30

**ATELIER 5  
LES MULTIFACETTES  
DES BIO-DECHETS**

14h00 à 15h30

**ATELIER 6  
LES INDUSTRIELS  
EN PREMIERE LIGNE**

14h00 à 15h30

15h30 • Pause café, espace exposition et forum rencontres

**ATELIER 7  
LA SOUVERAINETE C'EST  
AUSSI LES DECHETS**

16h15 à 17h45

**ATELIER 8  
LE DECHET ET LE DROIT**

16h15 à 17h45

**ATELIER 9  
LE FUTUR NON DECHET :  
R&D**

16h15 à 17h45

18h00 à 18h40 • **Innovations déchets : interactivité et speed-meeting**

18h45 à 20h30 • **Cocktail de fin de journée**

**JEUDI 13 JANVIER 2022**

8h00 • Café d'accueil

9h00 • Retour sur les 15e Assises (état des propositions)

9h15 • **Restitution des ateliers**

**10h45 à 12h15 • SÉANCE PLÉNIÈRE 1 : PLUS RAPIDE, PLUS FORTE, PLUS SOLIDAIRE : ENSEMBLE ACCÉLÉRONS LA TRANSITION !**

**12h15 • Intervention du Ministère en charge de l'environnement**

13h00 • Déjeuner

**14h30 • Speed-meeting : remise du prix innovation déchets**

**15h00 à 16h30 • SÉANCE PLÉNIÈRE 2 : LA RÉSILIENCE DU SECTEUR DES DÉCHETS**

16h30 • Clôture des 16e Assises des Déchets



# Le Speed-meeting, le rendez-vous de l'innovation

## L'appel à projets (objectifs, catégories, calendrier)

Depuis 2017, les Assises des Déchets organisent un « speed-meeting de l'innovation » afin de montrer les évolutions de la société ainsi que la prise en compte des enjeux sociétaux. Véritable appel à projets, le speed-meeting permet de mettre en lumière et de valoriser des projets, des initiatives, des innovations, des nouveautés techniques ou technologiques, mais également de stimuler les actes citoyens et la prise de conscience. Ouvert à tous (particuliers, sociétés, universités, entreprises privées ou publiques), ce trophée récompense l'originalité et la pertinence d'un concept ou d'une réalisation.

Durant les Assises, la troisième édition du speed-meeting mettra de mettre à l'honneur des projets dans trois catégories différentes :

- > Initiatives sociétales
- > Prévention et recyclage
- > Rupture technologique et digitalisation

À l'issue des candidatures, le 30 octobre prochain, 9 projets seront sélectionnés. Les candidats retenus défendront leur concept ou réalisation lors d'une présentation de 3 minutes devant les participants aux Assises le mercredi 12 janvier, de 18h à 18h40. Le choix des lauréats se fera à l'issue d'un vote interactif des participants.

Chaque catégorie mettra à l'honneur un lauréat à l'issue de la dernière séance plénière.

## Focus sur les lauréats 2019

### En 2019, le speed-meeting a récompensé :

> Dans la catégorie « Prévention et recyclage » : **Pandobac**

Un service de bacs réutilisables à destination des professionnels de l'alimentaire, pour remplacer les emballages à usage unique aujourd'hui utilisés pour le transport de marchandises et produits frais.

*Pitché par Shu ZHANG - cofondatrice du projet. Après l'Ecole Centrale de Paris, elle s'investit dans la restauration et devient gérante du restaurant Maguey. Elle partage aujourd'hui sa vie entre ses deux activités.*

> Dans la catégorie « Initiatives sociétales » : **Brewsticks**

Des bâtonnets apéritifs fabriqués à partir d'une matière première sous-utilisée, la drêche de brasserie artisanale.

*Pitché par Elsa RAVERDY - fondatrice de Brewsticks. Après des études à Sciences Po Toulouse et des masters dans les sciences environnementales à MINES ParisTech et l'université de Tsinghua en Chine, elle découvre la drêche lors d'un stage de brassage.*

> Dans la catégorie « Rupture technologique et digitalisation » : **Sentinelles de la nature**

Un site Internet et son application pour Smartphone qui permet aux citoyens de signaler des atteintes à l'environnement et des initiatives favorables.

*Pitché par Michel DUBROMEL, Michel JACOD et Xavier METAY de France Nature Environnement. Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole de 5 837 organisations.*



De gauche à droite : Thierry MEUNIER, président des Assises Nationales des Déchets - Shu ZHANG, cofondatrice de Pandobac - Elsa RAVERDY, fondatrice de Brewsticks - Michel DUBROMEL, président de France Nature Environnement.

## Zoom sur Assises des Déchets

Créé en 1991, l'événement biennal réunit à chaque édition, à Nantes, près de 800 professionnels du secteur, publics, privés et associatifs, nationaux ou locaux. Impliqués dans la prévention, la gestion et le traitement des déchets, la valorisation de la matière ou de l'énergie, l'économie circulaire et le recyclage, ces acteurs se réunissent durant 2 jours autour d'un « fil rouge », de 2 séances plénières et 9 ateliers techniques.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTION

**Tarif : 330 €**

Comprenant les 2 déjeuners (sur inscription), le cocktail du 12 janvier, les pauses-café, les synthèses numériques des débats des 16<sup>e</sup> Assises des Déchets.

**Tarif spécifique : 180 €**

Réservé aux associations et aux collectivités locales.

[>> S'inscrire aux 16<sup>e</sup> Assises des Déchets](#)

### LIEU

**La Cité des congrès**

5 rue de Valmy, 44000 Nantes

5 minutes à pied de la gare de Nantes (accès sud). Une navette Aéroport relie l'aéroport à la gare de Nantes et également à la Cité des Congrès en 20 minutes. En voiture, stationnements possible à proximité (gare, cité...).

[>> Programme sur \[assises-dechets.org\]\(http://assises-dechets.org\)](#)

9.

**padam<sup>+</sup>**  
Media & Public Relations

### RELATIONS AVEC LES MEDIA

padam RP | Pauline CHOTEAU  
10, bd de la Prairie-au-Duc - 44200 Nantes | 10, rue Treilhard - 75008 Paris  
02 51 86 19 06

[media@padampadampadam.fr](mailto:media@padampadampadam.fr) | [padampadampadam.fr](http://padampadampadam.fr)

[in](#) [tw](#) [ig](#) padamRP [f](#) padamNantes

